



## Projets de Fin d'Études Calendrier Année universitaire 2023/2024

Étapes	Documents à déposer	Dates
<b>1- Dépôt des sujets: Formulaire</b> Le dépôt se fait au bureau de M. Ouanna	Formulaire rempli et signé <u>portant cachet de l'entreprise</u> à déposer au bureau de M.Ouanna	Date conseillée <sup>1*</sup> : vendredi 26 janvier 2024 Date limite : Vendredi 2 février 2024
<b>2- Début projets</b>		Lundi 5 février 2024
<b>3- Convention de stage</b> Le dépôt se fait au bureau de M. Ouanna	Convention de stage en <b>4 exemplaires</b> portant le <b>cachet de l'entreprise</b> et <b>signée</b> par un responsable de l'entreprise, l'élève-ingénieur et l'encadrant universitaire à déposer au bureau de M. Ouanna.	Date limite: Mercredi 06 mars 2024
<b>4- Mi-parcours</b> <b>Les dépôts se feront sur le drive du google for education de la DES avec votre compte institutionnel (*)</b> <b>Cette étape ne concerne que ceux qui ont respecté les délais</b>	1) rapport de mi-parcours 2) lettre autorisation mi-parcours signée par <b>l'encadrant universitaire et scannée</b> 3) Evaluation de mi-parcours (modèle école disponible sur le site) signée par <b>l'encadrant entreprise portant le cachet de l'entreprise et scannée</b> 4) la fiche de suivi scannée	Mercredi 03 avril au vendredi 05 avril 2024
Constitution des jurys	Lettre de constitution du jury par l'encadrant universitaire proposant 3 membres du jury.	A partir du mercredi 3 avril 2024 et <b>au plus tard une semaine avant la date de soutenance</b>
<b>5- Dépôt Final</b> <b>Les dépôts se feront sur le drive du google for education de la DES avec votre compte institutionnel (*)</b>	1) Rapport en format PDF ( <b>déposer le jour de la soutenance une copie papier du rapport au bureau de M. Ouanna</b> ). 2) Lettre d'autorisation de soutenance <b>signée</b> par <b>l'encadrant universitaire</b> . 3) Fiche d'appréciation <b>signée</b> par <b>l'encadrant entreprise</b> avec le <b>cachet de l'entreprise</b> . 4) Copie de réponse de la fiche « retour d'expériences après stage » à remplir sur le lien suivant : <a href="https://forms.gle/GxjtUVuAc9eZqgRA9">https://forms.gle/GxjtUVuAc9eZqgRA9</a> 5) Attestation de stage <b>signée</b> par <b>l'encadrant entreprise</b> avec <b>cachet de l'entreprise (déposer le jour de la soutenance l'originale au bureau de M. Ouanna)</b> 6) La fiche de suivi. 7) (uniquement pour les PFE à l'étranger) Lettre détaillée par l'encadrant entreprise.	Lundi 3 juin au lundi 10 juin 2024
<b>6- Soutenances</b>		Samedi 08 juin- samedi 22 juin 2024

(\*) Une fois tous les documents déposés dans son espace, l'élève ingénieur **DOIT confirmer** son dépôt par envoi d'un email à la direction des études et des stages : [des\\_essai@essai.ucar.tn](mailto:des_essai@essai.ucar.tn) et en copie [ahmed.ouanna@essai.ucar.tn](mailto:ahmed.ouanna@essai.ucar.tn)

1- À chaque étape, le dépôt doit être complet. Autrement, il ne sera pas accepté. A défaut de respecter les délais et les modalités de chaque étape, la soutenance sera reportée pour la rentrée universitaire 2024/2025. Dans ce cas, les diplômes ne pourront être délivrés qu'à partir du mois de janvier 2025.

<sup>1\*</sup>Le délai du **26 janvier** est vivement conseillé pour permettre la validation du sujet et le début effectif du stage dans les délais. Le délai du vendredi **2 février** est un délai de rigueur. Si l'élève ingénieur dépose son sujet après le **vendredi 2**, sa soutenance sera automatiquement reportée à l'année universitaire 2024/2025.